

Enquête nationale sur les voyages, deuxième trimestre de 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 27 novembre 2018

Les résidents canadiens ont effectué 78,0 millions de voyages au Canada et à l'étranger au deuxième trimestre, et ils ont dépensé 20,3 milliards de dollars. Près de 9 voyages sur 10 réalisés par les résidents canadiens pendant les mois du printemps concernaient des déplacements à l'intérieur du pays. Un peu plus de la moitié (52,2 %) des dépenses totales de voyage des Canadiens a été consacrée aux voyages intérieurs.

Voyages au Canada

Les résidents canadiens ont réalisé 68,2 millions de voyages à l'intérieur du Canada au deuxième trimestre, dont les deux tiers, ce qui représente environ 45,6 millions de déplacements, étaient des voyages de même jour.

Les dépenses en voyages intérieurs ont totalisé 10,6 milliards de dollars. En moyenne, les résidents canadiens ont dépensé 156 \$ par voyage à l'intérieur du Canada, soit un montant nettement inférieur à celui dépensé en moyenne pour les voyages effectués aux États-Unis (723 \$) ou vers des pays d'outre-mer (1 744 \$).

Durant leurs voyages au Canada, les résidents canadiens ont dépensé le plus en hébergement (23,0 %), en aliments et boissons dans les restaurants et les bars (21,4 %), et en essence et autres coûts d'utilisation d'un véhicule (14,4 %).

L'Ontario a été la province la plus visitée lors du deuxième trimestre, la province ayant déclaré 29,6 millions de visites, suivie du Québec (13,2 millions de visites) et de la Colombie-Britannique (8,3 millions de visites). La Colombie-Britannique a enregistré la plus forte proportion de visiteurs (14,7 %). Par comparaison, les visiteurs provenant des autres provinces ont représenté 11,8 % des visiteurs au Québec et 6,2 % de ceux en Ontario.

Les visites aux amis et à la famille ont été le motif le plus couramment donné pour les voyages de même jour et les voyages avec nuitées. Au cours du trimestre, les visites aux amis et à la famille ont représenté 40,2 % de tous les voyages intérieurs réalisés par les résidents du Canada.

Voyages aux États-Unis

Les résidents du Canada ont réalisé 7,3 millions de voyages aux États-Unis au deuxième trimestre, et ils ont dépensé quelque 5,3 milliards de dollars, ce qui représente 26,0 % de leurs dépenses totales de voyage pour ce trimestre. L'hébergement, la plus grande catégorie de dépense, a constitué 39,5 % des dépenses de voyage totales des Canadiens qui se sont rendus aux États-Unis.

Les vacances, l'agrément et les loisirs ont été la raison de près de la moitié (47,2 %) des voyages aux États-Unis effectués par les résidents canadiens au deuxième trimestre.

Environ la moitié de tous les voyages aux États-Unis ont été effectués par des résidents de l'Ontario, suivis des résidents de la Colombie-Britannique et du Québec.

Voyages vers des pays d'outre-mer

Durant le deuxième trimestre, les résidents canadiens ont réalisé 2,6 millions de voyages vers des pays d'outre-mer, que l'on définit comme les pays autres que les États-Unis. Les dépenses consacrées aux voyages vers des pays d'outre-mer ont totalisé plus de 4,4 milliards de dollars, soit 21,9 % des dépenses de voyage totales effectuées par les résidents canadiens au cours du trimestre. L'hébergement a représenté la plus grande catégorie de dépense lors des voyages outre-mer (46,3 %), suivie des aliments et boissons dans les restaurants et les bars (20,5 %).

Le Mexique (384 000 visites), le Royaume-Uni (237 000 visites) et Cuba (233 000 visites) ont été les trois pays les plus visités par les résidents du Canada d'avril à juin.



Les vacances, l'agrément et les loisirs ont été la principale raison de voyage donnée par 68,1 % de tous les résidents canadiens qui ont visité des pays d'outre-mer durant le trimestre.

Tableau 1
Voyages des résidents canadiens au Canada et à l'étranger par but de voyage, deuxième trimestre de 2018

	Voyages	Dépenses de voyages
	milliers	millions de dollars
Voyages des résidents canadiens au Canada	68 163	10 614
Affaires	6 982	1 721
Agrément	23 222	4 228
Visite à des amis ou à des parents	27 423	2 784
Autres ¹	10 538	1 880
Voyages des résidents canadiens à l'étranger	9 854	9 724
Vers les États-Unis	7 304	5 278
Affaires	785	724
Agrément	3 445	3 666
Visite à des amis ou à des parents	1 574	491
Autres ¹	1 500	397
Vers d'autres pays	2 550	4 446
Affaires	194	372
Agrément	1 737	3 285
Visite à des amis ou à des parents	483	569
Autres ¹	136	220

1. Comprend les voyages pour faire des achats (magasiner) et pour assister à une conférence personnelle, à une convention ou à un salon professionnel, de même que les voyages pour d'autres raisons personnelles.

Source(s) : Enquête nationale sur les voyages (5232).

Note aux lecteurs

Il s'agit de la deuxième publication des données trimestrielles de l'Enquête nationale sur les voyages (ENV) de 2018. L'ENV permet de recueillir des renseignements sur les voyages intérieurs et internationaux des résidents canadiens.

L'ENV a été élaborée en vue de remplacer intégralement l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada et le volet de l'Enquête sur les voyages internationaux visant les résidents du Canada. Il est à noter que les données de l'ENV ne sont pas comparables à celles de ces deux dernières enquêtes, car l'ENV est fondée sur une autre méthodologie d'enquête.

La population cible est constituée de la population civile ne vivant pas en établissement âgée de 18 ans et plus des provinces canadiennes. Les personnes vivant dans des réserves indiennes et les personnes vivant dans les territoires ne font pas partie du champ de l'enquête. Les voyages hors champ tels que les voyages de routine, les voyages pour se rendre au travail et les voyages pour des raisons diplomatiques ou militaires sont également exclus.

Les voyages intérieurs sont les voyages réalisés par les voyageurs résidant au Canada qui ont voyagé à l'intérieur du Canada pour une période de moins de 12 mois avant de retourner à leur lieu de résidence.

Un voyage ou une visite de même jour doit couvrir une distance d'au moins 40 kilomètres (à l'aller), avec retour au domicile du voyageur le même jour.

Les voyages effectués à l'étranger sont effectués par des voyageurs résidant au Canada qui ont voyagé à l'extérieur du Canada pendant une période inférieure à 12 mois et sont revenus au Canada. Les citoyens étrangers qui résident au Canada et voyagent à l'étranger sont inclus dans les voyageurs résidant au Canada.

Un voyage effectué à l'étranger par une personne résidant au Canada commence au moment où un résident canadien traverse la frontière pour sortir du Canada, et se termine lors de son premier retour au Canada.

Voyages et visites. Un voyage peut comprendre une ou plusieurs visites. Un voyageur canadien en voyage à l'étranger pourrait traverser plusieurs pays ou États avant d'être enregistré comme étant de retour au Canada. Chacune de ces traversées représente une visite. De même, un résident du Canada qui voyage au Canada peut séjourner à divers emplacements durant son voyage. Chaque séjour dans un emplacement canadien (par exemple, une province) au cours d'un voyage donné représente une visite.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5232.

Les données de l'Enquête nationale sur les voyages du deuxième trimestre de 2018 sont maintenant accessibles. Il est possible de se procurer d'autres tableaux sur demande, y compris les profils statistiques des voyageurs canadiens.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).